



Comité de l'Aisne

Délégué Responsable Compétition : Tony MARTIN / Bernard LESSIRE

☎ 06.47.74.87.37 / 06.46.18.68.69

✉ tony.martin-51@wanadoo.fr / b.lessire@free.fr

INTERCLUBS JEUNES DEPARTEMENTAUX

2022-2023

TOUR 1

DIMANCHE 18 DECEMBRE 2022

À

La salle de l'ASPTT SOISSONS

9 Avenue de Reims

02200 Soissons

Pointage 09 H 00

Début de compétition 09 H 30

Inscriptions 5 euros par équipe

Quatre catégories :

- ✚ Poussins/benjamins moins de 600 points
- ✚ Minimes/cadets moins de 600 points
- ✚ Poussins/benjamins Toutes catégories
- ✚ Minimes/cadets Toutes catégories

Venez nombreux !

Merci de retourner le bulletin ci-joint impérativement au plus tard le 16 décembre 2022 à :

Tony MARTIN

7 Rue marcel Georgler

02360 BRUNEHAMEL

Ou tony.martin-51@wanadoo.fr / b.lessire@free.fr

Envoi par mail à privilégier

!/\ !/\ Pour les règlements, un avis d'échéance sera envoyé au club avec le montant total des inscriptions à régler. !/\ !/\

Le ping Axonais sur Internet <http://www.cd02tt.net>



Comité de l'Aisne
Responsable : Tony MARTIN / Bernard LESSIRE
☎ 06.47.74.87.37 / 06.46.18.68.69
✉ tony.martin-51@wanadoo.fr / b.lessire@free.fr

NOM DU CLUB	NOM PRENOM NUMERO DE LICENCE JOUEUR 1	NOM PRENOM NUMERO DE LICENCE JOUEUR 2	NOM PRENOM NUMERO DE LICENCE JOUEUR 3	CATEGORIES ET NUMERO EQUIPE

Soit Équipes X 5 € = €

Bulletin à renvoyer impérativement pour le 16 décembre 2022 à :

Tony MARTIN
7 Rue marcel Georgler
02360 BRUNEHAMEL
Ou tony.martin-51@wanadoo.fr / b.lessire@free.fr

Envoi par mail à privilégier

/!\ /!\ Pour les règlements, un avis d'échéance sera envoyé au club avec le montant total des inscriptions à régler. /!\ /!\

Le ping Axonais sur Internet <http://www.cd02tt.net>



REGLEMENT

ARTICLE 1 : Description de la compétition

La compétition Interclubs jeunes est une compétition par équipes s'adressant aux joueurs en licence compétition des catégories poussin(e)s, benjamin(e)s, minimes filles, garçons et cadet(te)s.

Deux catégories d'âge :

- ✚ Poussins / benjamins
- ✚ Minimes / cadets

Deux catégories de classements

- ✚ Moins de 600 points
- ✚ Toute catégorie

Le classement retenu est celui du début de la phase en cours (classement de septembre et classement de janvier)

ARTICLE 2 : Composition des équipes

Les équipes sont constituées de 2 ou 3 joueurs.

Les équipes peuvent être mixtes ou deux garçons ou deux filles.

Il est possible de créer une équipe par entente de deux clubs (sous réserve de l'accord des présidents respectifs de chaque club).

Un joueur ou joueuse ayant moins de 600 points peut évoluer en toute catégorie.

ARTICLE 3 : Formule et déroulement de compétition

Chaque équipe de deux ou trois joueurs s'affronte en faisant quatre parties SIMPLE et un DOUBLE.

En cas d'une rencontre d'une équipe à trois joueurs contre une équipe à deux joueurs, les parties se jouent de la façon suivante :

- Le joueur A joue contre le joueur X en simple
- Le joueur B joue contre le joueur Y en simple
- Les joueurs A et C jouent contre les joueurs X et Y en double
- Le joueur B joue contre le joueur X en simple
- Le joueur C joue contre le joueur Y en simple

En cas d'une rencontre de deux équipes à trois joueurs, les parties se jouent de la façon suivante :

- Le joueur A joue contre le joueur X en simple
- Le joueur B joue contre le joueur Y en simple
- Les joueurs A et C jouent contre les joueurs Y et Z en double
- Le joueur B joue contre le joueur X en simple
- Le joueur C joue contre le joueur Z en simple

Toutes les parties sont jouées.

Le juge-arbitre est le seul maître de décider la formule de compétition en fonction du nombre d'équipes présentes le jour de la compétition.

Cette compétition est proposée trois fois dans l'année sous forme de Tour qui reste indépendant. Une équipe non inscrite au tour un peut faire le tour deux par exemple. Les dates sont inscrites au calendrier de début de saison.

Les balles de compétition sont fournies par le Comité.

Les récompenses sont fournies par le Comité.

Le club recevant la compétition est chargé d'organiser l'accueil des participants notamment prévoir une petite restauration. Il devra fournir gracieusement le repas du midi au juge-arbitre (JA) et au délégué responsable de compétition (DRC) présent.

!!\ !!\ Pour les règlements, un avis d'échéance sera envoyé au club avec le montant total des inscriptions à régler. !!\ !!

Le ping Axonais sur Internet <http://www.cd02tt.net>



ARTICLE 4 : Prix de l'engagement

Chaque équipe inscrite est redevable de l'engagement, même si absente (sauf cas de force majeure).

Le prix de l'engagement est de cinq euros par équipe et par tour.

Le paiement se fera suite à l'envoi de l'avis d'échéance au club par le trésorier du Comité.

Le paiement doit être fait par virement. Si impossibilité, il est possible de régler par chèque en dernier recours.

				
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE				
Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Banque 30027	Guichet 17277	N° compte 00020433301	Clé 96	Devise EUR
Identifiant International de compte bancaire				
IBAN (International Bank Account Number) FR 76 30027172770002043330196			BIC (Bank Identifier Code) CMCI FR PP	
Domiciliation CIC HIRSON 17 RUE CHARLES DE GAULLE 02500 HIRSON TÉL: 03 23 98 06 27		Titulaire du compte (Account Owner) COMITE DEPAR TENNIS DE TABLE DE L AISNE CHEZ M WUILLEMAIN JEAN FRANCOIS 9 AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY 02200 SOISSONS		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de virements ou de prélèvements de votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards.			PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	

!!\ !!\ Pour les règlements, un avis d'échéance sera envoyé au club avec le montant total des inscriptions à régler. !!\ !!\

Le ping Axonais sur Internet <http://www.cd02tt.net>